



CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

Procès-verbal de la séance du 23 juin 2025

Sous la présidence de Mme Fabienne Forlani, Présidente.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du PV du 7 avril 2025
3. Communications du bureau du Conseil
4. Election du Bureau et des Commissions du Conseil communal
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis 2024.04 CC – Rapport de la Municipalité sur la gestion 2024
7. Préavis 2024.05 CC – Rapport de la Municipalité sur les comptes 2024
8. Communications des Commissions
9. Divers
10. Contre-appel

1. Appel

Il relève la présence de 39 membres. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

2. Approbation du PV du 7 avril 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité avec les modifications demandées par M. Le Conseiller, Daniel Bischoff.

3. Communications du bureau du Conseil

- Le deuxième trimestre 2025 se termine, n'oubliez pas de transmettre vos vacances.
- La sortie du Conseil est fixée le 4 octobre 2025.
- Les prochaines séances du Conseil seront les 6 octobre à 20h00 et 8 décembre à 19h00.

4. Election du Bureau et des Commissions du Conseil communal

Madame la Présidente, Fabienne Forlani ouvre les débats pour les élections :

Madame la Conseillère, Caroline Villard Le Bocey prend la parole pour l'élection du/de la Président/e du Conseil et demande à Madame Fabienne Forlani si elle souhaite se représenter pour l'année 2025-2026.

Elle accepte et elle est élue à l'unanimité.

- Présidente : Madame Fabienne Forlani



P.V. 02 - 2025

Madame la Conseillère Caroline Villard présente Madame la Conseillère, Fanny Poget au poste de Vice-présidente. Elle accepte et elle est élue à l'unanimité.

- Vice-présidente : Madame Fanny Poget

Madame la Présidente, Fabienne Forlani demande aux scrutateurs s'ils souhaitent se représenter pour l'année 2025-2026. Ils acceptent et sont élus à l'unanimité.

- Scrutateurs : Madame Laurence Delacuisine et Monsieur Damien Frossard de Saugy

Madame la Présidente, Fabienne Forlani demande aux suppléants s'ils souhaitent se représenter pour l'année 2025-2026. Ils acceptent et sont élus à l'unanimité.

- Suppléants : Madame Barbara Hernandez et Monsieur Sébastien Benn

Madame la Présidente, Fabienne Forlani informe le Conseil que tous les membres de la Commission des finances peuvent se représenter pour l'année 2025-2026.

Ils sont élus à l'unanimité.

- Commission des finances : Messieurs Jean-Yves Thévoz, Quentin Francillon, Christian Bolay, Alan Delacuisine et Yves Gubinelli.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani informe le Conseil que tous les membres de la Commission de gestion peuvent se représenter pour l'année 2025-2026 à l'exception de Madame la Conseillère, Véronique Cocho qui a effectué trois années consécutives de mandat. Une nouvelle personne doit être élue à la Commission de gestion :

Monsieur le Conseiller, Daniel Esseiva propose sa candidature.

L'assemblée l'élit à l'unanimité.

- Commission de gestion : Madame Fabienne Püntener et Messieurs Alexandre Benn, Nicolas Jaegger, Daniel Esseiva et Hugo Thonney

5. Communications de la Municipalité

Monsieur le Syndic, Alberto Mocchi :

- La Municipalité s'est approchée de Gastroconsult et nous avons une piste avec des tenanciers de la région pour la reprise de la Balance.
- La décision de notre opposition envers la Vernette sera rendue au plus tard le 15 juillet 2025. En cas de levée d'opposition par le tribunal cantonal, la Municipalité a pris la décision de poursuivre jusqu'au tribunal fédéral.

Monsieur le Municipal, Frédéric Burnand :

- Nous avons décidé de retravailler le préavis sur la rénovation et transformation de JVG2 en l'adaptant avec les remarques qui ont été transmises par les membres du Conseil lors de la séance d'information.
- Un nouveau bancomat sera installé prochainement non loin de son ancien emplacement. Quelques travaux de remise en ordre seront nécessaires à la suite de l'infraction commise sur l'ancien bancomat.



Monsieur le Municipal, Claude Herren :

- Daillens a rejoint le groupement forestier Grands Bois dont les communes suivantes font parties : Bettens, Bournens, Boussens, Echallens, Goumoëns-la-Ville, Lussery-Villars, Penthelaz, Oulens-sous-Echallens, St-Barthélémy, Villars-le-Terroir.

Madame la Municipale, Barbara Busigny :

- La première phase des travaux du collège du Cheminet se terminera prochainement et la visite pour obtenir le permis d'habiter est prévue le 2 juillet. Les éléments terminés sont les huit classes, la bibliothèque, le bâtiment administratif et l'étage destiné par exemple à la psychomotricité. La deuxième phase est la rénovation de l'ancien bâtiment, la construction de la salle de gym et les aménagements extérieurs. L'inauguration devrait avoir lieu en automne 2026.
- Monsieur le Municipal, Claude Herren a rejoint le CoDIR du groupement forestier Grands Bois.

Monsieur le Municipal, Juan-Carlos Hernandez :

- -

6. Préavis 2025.04 CC – Gestion 2024

Le rapporteur de la commission de gestion lit le rapport.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani : lit les conclusions et demande au Conseil s'il accepte le préavis municipal 2025.04 CC.

- Le préavis est accepté à la majorité avec une abstention et un avis contraire.

7. Préavis 2024.05 CC – Comptes 2024

Le rapporteur de la commission des finances lit le rapport.

Madame la Municipale, Barbara Busigny : Au sujet de la subvention dentaire, il faut la considérer comme une incitation à motiver les séniors à continuer de faire des contrôles réguliers. Ceux qui ont un revenu complémentaire ont déjà les frais remboursés par le social. Nous allons réfléchir à la meilleure manière d'attribuer cette subvention.

Monsieur le Syndic, Alberto Mocchi : Le préavis du PACOM est toujours en révision cantonale et son dépassement budgétaire s'explique par le nombre d'opposition à son encontre. Cela fait maintenant un an qu'il a été transmis au canton mais nous ne savons pas quand il sera retourné. La prochaine étape, une fois que le canton l'aura validé sera de signifier aux opposants que le Conseil communal a décidé de lever les oppositions et ils auront 30 jours pour faire recours à cette décision. Il est difficile aujourd'hui de clore ce préavis mais dès que nous connaissons le montant de dépassement nous reviendrons vers vous avec une demande de crédit complémentaire.

Madame la Conseillère, Rosine Bourquin : Est-ce que ces 15 pour-cents de subvention dentaire feraient couler la commune ?

- Madame la Municipale, Barbara Busigny : Non, cela représente environ CHF 15'000.-.
- Monsieur le Syndic, Alberto Mocchi : Non, ça n'impacterait pas un budget d'environ 6'000'000.-



P.V. 02 - 2025

Madame la Présidente, Fabienne Forlani : clôt la discussion, lit les conclusions et demande au Conseil s'il accepte le préavis 2025.05 CC

- Le préavis est accepté à l'unanimité

8. Communications des commissions

-

9. Divers

Monsieur le Conseiller, Daniel Esseiva : Nous sommes à la recherche de bénévoles à l'association « Daillens c'est nous » pour notre prochaine fête.

Monsieur le Conseiller, Sacha Püntener : Qui a la charge de nettoyer les toilettes du foot ?

- Monsieur le Syndic, Alberto Mocchi : Pendant la saison, c'est le club qui a la charge de l'entretien et du nettoyage. Hors saison, ce sont les employés communaux. Il est possible que nous les fermions surtout qu'actuellement il n'y a pas d'aménagement autour ainsi ces toilettes pourraient n'être ouvertes que lors des entraînements et matchs.

Madame la Conseillère, Rosine Bourquin : Il y a une mise à l'enquête pour sept appartements avec quatre places de parc pour le bâtiment de la Rue du Cottet 8.

- Monsieur le Syndic, Alberto Mocchi : Le propriétaire va créer trois places de parc supplémentaires au chemin du Pontet.

Monsieur le Syndic, Alberto Mocchi : Je démissionne du rôle de Syndic au 31 août 2025. Bien que le poste soit passionnant, il n'en est pas moins exigeant et demandant en temps. Ma situation familiale a dernièrement changé et elle ne me permet plus la même flexibilité. L'ambiance de ces derniers Conseils m'a conforté dans ce choix.

10. Contre appel

39 membres répondent au contre-appel.

La séance est levée à 20h55.

La Présidente

La Secrétaire